

Je reprends la notion de turbulence : il y a et il doit y avoir turbulence, même si l'horizon est paisible. Il n'y a pas d'hospitalité sans turbulence et sans risque de transformation, de séisme, sans exposer son propre chez soi à la turbulence. Je ne sais pas où est l'innocence. Si elle consiste à être surpris, à s'étonner de la vie, de soi-même comme de l'autre, oui. Quant au don et au contre-don, le système d'échange, de circulation, n'appartient pas au domaine de l'hospitalité. L'hospitalité pure est un don sans retour, sans calcul de retour. Mais aucun système, aucune société en tant que telle, n'a ritualisé le don sans contre-don. Le don tel que je l'ai défini, le don sans retour n'existe pas comme norme, comme prescription sociale : il rompt la loi, le don social. C'est une expérience an-économique qui peut ne trouver aucune incorporation politique, juridique ou économique ; jamais une législation n'intégrera la nécessité de donner sans contrepartie, sans contrôle. Et pourtant c'est une loi, une injonction que celle qui dit « donne sans retour, sans remerciement ».

ACCUEIL, ÉTHIQUE, DROIT ET POLITIQUE

Jacques Derrida et Michel Wieviorka

Jacques Derrida – Je me sens profondément en accord avec tout ce que vous avez dit.

Le fait de laisser tomber le mot immigration et de réintérioriser la question des différences devrait conduire à reconsidérer ou à voir réapparaître la question des seuils, non pas au sens de frontières par où arrivent les étrangers mais, à l'intérieur d'une nation, d'une société, d'une culture, celles de l'altérité produite ou reproduite. L'hospitalité ne concerne pas seulement l'étranger.

Je me demandais quel sens peut être donné au fait qu'existent des travailleurs sociaux au sein d'une société. Il semble bien que, face aux problèmes de seuils d'hospitalité, la société ait besoin de constituer un corps de citoyens dont la mission serait de veiller au passage de ces seuils, dans les meilleures conditions. Par-delà le large éventail de fonctions, tous les travailleurs sociaux partagent la mission de faciliter ces passages de seuils (économiques, professionnels, sociaux ou religieux...).

Dès lors, le fait qu'une société ait besoin de développer massivement un corps de travailleurs sociaux renvoie à ce que vous appeliez la politique de l'altérité. On voit, en France, au cours des dernières années, se confronter deux conceptions du politique : le modèle républicain et celui de la démocratie. J'entends ici, dans ce contexte, que

la démocratie représente ce que vous avez évoqué à travers le communautarisme, les minorités. Dans le discours républicain, ces minorités risquent de nous faire advenir à une situation proche de celle des États-Unis où certains, au nom de leur minorité, s'opposeraient au modèle universel républicain.

Je serais, moi aussi, plutôt favorable à une pragmatique (faut-il la qualifier de républicaine ou de démocratique ?) qui tenterait d'articuler à chaque instant principe républicain et principe démocratique : c'est difficile.

Dès qu'on évoque l'idée d'un pragmatisme, s'élève le soupçon d'empirisme, de navigation à vue. Pour échapper à l'empirisme et au relativisme, une pragmatique de la responsabilité doit se régler sur des principes qui, eux, prennent une forme inconditionnelle et invariable. Quel principe d'une politique de l'altérité pourrait gouverner une telle pragmatique ? Nous voici revenus aux mêmes difficultés !

Si la responsabilité vise l'événement qui doit venir plutôt que la mort, l'éthique, quant à elle, vise le maximum d'altérité, et le principe de la pragmatique, dès lors, serait de préférer la production d'altérité à la reproduction. Mais la mise en place d'une telle politique est très difficile, car elle doit être aussi le meilleur compromis possible entre une relative stabilité et la production d'altérité. Car un certain niveau de reproduction doit être maintenu. La production d'altérité doit en même temps assurer la meilleure économie possible du niveau de reproduction. Tel est le dilemme.

La réponse, une fois de plus, ne saurait être normative. D'ailleurs, si une norme pouvait définir la meilleure production de différence autorisée (formes sociales, poétiques, littéraires...), il n'y aurait plus de place pour la responsabilité, la technique régnerait et la politique ne serait que l'exercice d'un savoir. Les normes produisent des experts. La production d'altérité doit être une invention de normes de façon qu'une vraie responsabilité politique puisse s'exercer, loin de tout abandon à la technocratie et à la science. C'est là que se pose le problème de conciliation entre la stabilité d'un État-Nation, d'un concept républicain et une invention permanente de normes. La sauvagerie anarchique pourrait se faire impérieuse.

Le défi démocratique

La question est de savoir aujourd'hui si l'hospitalité relève du politique et donc de l'étatique. La « désobéissance civile » pose la question de savoir si j'ai le droit d'agir en tant qu'individu autrement qu'en tant que citoyen : inviter qui je veux chez moi, même si la loi me le défend. Lorsque Kant dit que l'hospitalité doit être universelle, mais à telle et telle condition, il parle de l'hospitalité du citoyen.

Mais est-ce que l'hospitalité, dans la production radicale de l'altérité, ne doit pas se porter au-delà de la législation, comme défi à l'État ? Il ne s'agit pas de l'anarchie au sens romantique de la fin du XIX^e siècle, mais d'un concept du politique qui établirait solidarités et alliances

par-delà tel ou tel État-Nation. Dans cette perspective, on pourrait instituer une politique internationale qui ne serait plus politique, au sens traditionnel, c'est-à-dire soumise à l'autorité de l'État.

L'idée de démocratie (par opposition au concept de république) porte une sorte de défi à la République et au politique traditionnel, quelque chose de difficile à concilier avec les devoirs politiques.

Lorsque je demande la modification de la loi française afin que l'hospitalité soit plus conforme à ce qu'elle devrait être, c'est le citoyen responsable, affirmant son désir de responsabilité, qui s'exprime, et de l'autre côté existe quelqu'un qui est plus qu'un citoyen, doté d'une liberté d'agir, de parler ou recevoir qui il veut chez lui, quelles que soient les lois du pays dont je suis citoyen. Et, ce faisant, je prétends ainsi en appeler à une autre politique, à une autre définition du politique.

Michel Wieviorka – Je me sens proche de ce que vous avez dit. Jusqu'où peut-on aller dans la recherche de compromis, d'articulations, de conciliations ?

Dans notre pays, je crois qu'il y a un phénomène massif de dés-institutionnalisation : les institutions sont en train de se défaire. Il faut donc, non pas entériner ce phénomène, mais se demander s'il est possible de procéder à une ré-institutionnalisation qui ne serait pas étatique : par exemple, est-ce qu'il est possible que l'école publique refonde des normes qui ne soient pas celles de l'État, de la République ?

Production de « sujet »

Je me demande si un critère central, pour rendre possible ce compromis, ne serait pas de savoir dans quelle mesure tel ou tel effort est ou non producteur de « sujet » à la forme donnée d'échange et d'autotransformation. Est-ce que du « citoyen au plus que le citoyen » que vous dessinez, le critère principal ne serait pas cette formation du sujet ?

En ce qui concerne le thème de la désobéissance, il me semblait que, en signant l'appel, je ne me sentais pas dans la pure désobéissance car, en réalité, ce que je critique c'est la droite et je demande à la gauche de se comporter autrement. Autrement dit, j'indiquais une position éthique que je transformais en position politique. Il y a peut-être, dans la réalité de ce genre d'acte, des idéaux qui ne sont pas nécessairement absolus !

En effet, si on me mettait au pied du mur, je n'aurais pas les moyens d'héberger cinquante personnes. Par ce geste, je voulais d'abord marquer un défi stratégique et tactique. Mais en même temps, si je cherche à me justifier en droit, je n'appelle pas à la désobéissance civique vis-à-vis de la loi générale, mais précisément vis-à-vis de cette loi-ci, au nom d'une loi supérieure qu'elle bafoue.

Je ne comprends pas bien pourquoi les qualificatifs de « pur » et « infini » s'adjoignent à l'hospitalité, pourquoi ne pas en parler en tant que telle. Pourquoi ajouter ces qualificatifs lourds à porter ?

En ce qui concerne la production d'altérité, il me semble qu'il ne s'agit pas tant de la produire (elle existe de fait) que de la reconnaître.

Bien que j'adhère globalement à la position que vous avez vis-à-vis de la désobéissance civique, que penseriez-vous si les mêmes arguments étaient utilisés par la Ville de Toulon, pour justifier sa politique de préférence nationale, au non de la désobéissance civique et de la souveraineté locale ?

Je n'ai pas dit que j'étais en faveur d'une hospitalité pure mais, dans l'hypothèse qu'il y en ait une, j'ai dit ce qu'elle devrait être. Ces mots « pur » et « infini » traduisent l'inconditionnalité. La question étant de savoir ce qui se passe lorsque des conditions sont posées : est-ce que je ne souhaite pas offrir l'hospitalité au-delà de telles conditions ? Quand je reçois quelqu'un, je ne lui demande pas de s'engager, je ne lui pose pas mes conditions.

L'hospitalité est impure à partir du moment où je lui adjoins des demandes, des exigences, etc. Infini, qui va avec pur, marque simplement le fait que l'autre, qui n'est pas infini, est néanmoins infiniment autre. L'autre est irréductiblement autre, l'altérité n'est pas mesurable : l'autre est tout autre. Dans l'hypothèse de l'hospitalité pure, je veux offrir ma maison, mon chez moi, ma langue, ma nation, mais il faut que j'offre au-delà de ce que je peux donner à quelqu'un qui est absolument autre et sans limite. Ou bien l'hospitalité est inconditionnelle et sans limite ou elle n'est pas.

S'il n'est nullement besoin d'ajouter une dimension théologique à cela, il reste néanmoins possible qu'un tel discours aboutisse à une théologie pour peu que l'on donne à l'hospitalité un caractère sacré et qu'elle relève de la religiosité (à différencier de la religion positive). Quand on dit à quelqu'un qui arrive « tu es chez toi », il y a déjà quelque chose de religieux, de sacré, du rapport à l'infini. Les mots sont assurément lourds mais il ne faut pas les éviter.

La position opposée serait celle qui affirmerait qu'il n'y a jamais d'hospitalité, jamais de don, mais seulement des échanges, du commerce, des ruses : l'hospitalité ne serait qu'une économie et dès lors elle est finie. Par contre, si quelque chose est pensé au-delà de l'économie, de l'échange et du contre-don, il s'agit alors du don, du pur, de l'infini...

Vous avez raison, pour ce qui est de la désobéissance civique : le même argument a été utilisé par la droite, face au péril de l'extrême droite. C'est pourquoi il est indispensable de préciser que nous n'appelons pas à la désobéissance civique *en tant que telle*, nous n'invitons personne à désobéir à la loi, mais nous disons que telle loi déterminée, au nom de telle autre loi supérieure, est mauvaise. Mais a contrario, je ne vais pas, au prétexte de ne pas faire le jeu de l'extrême droite, accepter les lois Debré qui, elles, font déjà le jeu de l'extrême droite !

Pour répondre à votre question sur une altérité qui serait déjà là, des exemples de production d'altérité

peuvent se trouver dans le fait que des personnes se *découvrent* homosexuelles, *deviennent* bouddhistes, etc. Il y a production par rapport à une situation antérieure, il y a invention d'une altérité particulière et collective. Quant à décrire comment ça se passe... ce sont des processus et des mécanismes complexes. La production d'altérité se caractérise non seulement par son émergence mais par une demande à exister dans l'espace public, à ne pas rester confiné dans la vie privée.

Le débat actuel sur la parité des sexes dans les instances politiques est une belle illustration de cette question. Élisabeth Badinter, de son côté, choisit la réponse républicaine en affirmant : « vous êtes en train de reconstituer une communauté de femmes séparées ». Il reste donc à savoir interpréter la stratégie de la parité : s'agit-il d'une parité mathématique posée en système ou s'agit-il d'une parité utilisée comme instrument stratégique en vue de modifier, de façon volontariste, une situation dans laquelle l'homme est dominant ? Nous retrouvons dans ce débat le même couple république-démocratie.

Question – Lorsque vous dites que l'hospitalité consiste à donner plus que ce que l'on possède, est-ce que ce ne serait pas donner ce que l'on est, finalement ?

J. D. – Oui. Je crois qu'en effet il faut donner plus que ce qu'on a et donc toucher à ce que l'on est, se transformer, se changer. Si je donne sans me laisser affecter par l'autre,

il n'y a pas d'hospitalité. Mais le problème n'est pas réglé pour autant parce qu'il y a plusieurs manières de donner : je peux me transformer en donnant de moi sans pour autant en être bouleversé, altéré, en gardant la maîtrise de ma propriété, en restant poli, mondain et sans conversion radicale : c'est l'hospitalité au sens courant. De la même façon qu'il faut donner au-delà de ce que l'on a, il faut donner au-delà de ce que l'on est : se transformer au-delà de ce qu'on peut anticiper, se laisser vraiment convertir, accepter que l'autre m'affecte au point que je ne m'y retrouve plus, au point que la réappropriation de mon être ne soit plus assurée et donc au point que je puisse être mis en danger. Le risque le plus grave touche à ma propre identité. Est-ce possible ? je ne sais pas. Mais c'est cela, l'équivalent de donner au-delà de ce qu'on a, du point de vue de l'être.

Là encore, nous touchons aux frontières de l'expérience mystique et religieuse : c'est cela l'exposition à l'autre, recevoir la « visitation » ; quand arrive le Messie, quand advient un autre absolument inattendu, je m'expose. Ou plutôt je suis exposé car je suis dans la passivité : c'est mon être même qui est donné, je ne le donne même pas, il est donné. Je n'ai même pas à choisir : je prends une décision qui est prise en moi par un autre.

Tel est bien, en effet, le paradoxe de la décision : bien qu'elle m'engage et qu'elle définisse ma responsabilité, ma décision est une décision de l'autre en moi. Pour qu'il y ait décision (s'il y en a), il faut qu'elle déchire le cours du temps, qu'elle soit irruptive. Elle ne saurait être le

simple développement de ce dont je suis capable, une simple explicitation de mes potentialités. La décision est tellement radicale qu'elle ne peut venir que d'un autre en moi. Je suis libre et pourtant je suis passif par rapport à cette décision qui me déchire, qui interrompt ma propre continuité. Le paradoxe est que lorsque surgit la décision, on est à la fois fondamentalement responsable et non responsable : la décision est prise. D'où l'idée qu'elle est *de l'autre*. De même, donner de soi dans l'hospitalité c'est décider de s'exposer, de s'offrir, de se donner, mais cette décision ne peut rester mienne parce que si je reste maître de cette décision, je ne donne rien. La décision me transporte, elle me porte plus loin que moi.

Q. – Il me semble que vous abordez la question du lieu du féminin, lieu du passif. Et il semble y avoir contradiction à l'aborder sur le plan politique, quand il s'agit de faire le saut, de passer à l'action, surtout de façon collective. La différence sexuelle est bien l'altérité majeure. Le passage à l'acte à partir de ce lieu de l'hospitalité serait donc le risque majeur, risque de perdre la capacité d'hospitalité ou de l'insulte. Est-ce que c'est une utopie de penser que ces deux postures psychiques puissent se réaliser ?

J. D. – Non seulement les critères me manquent mais ils manquent pour dire si une telle chose tend à arriver. Si on avait les critères pour dire si cela arrive, ce serait la meilleure condition pour que ça n'arrive pas. Il n'y a pas

de norme préétablie. La différenciation sexuelle est certes fondamentale mais je serais très prudent quant à assimiler le féminin au passif : c'est un lieu de débats. Il est vrai que, dans nos sociétés, la politique a été du côté de l'activité et du masculin, la place de la femme ayant été reléguée dans le privé et le passif. C'est un préjugé et une énorme machine fantasmatique, idéologique, religieuse, politique, etc., qu'il faut secouer.

Q. – Monsieur Wieviorka, j'aimerais que vous expliquiez ce que vous entendez par une politique de l'altérité. Erving Goffman parle de politique de l'identité dans son livre *Stigmates* où un groupe de stigmatisés va jouer de ses stigmates pour les reproduire. Je voudrais savoir si ce que vous entendez par politique d'altérité s'en rapproche et si le terme de politique va dans le sens d'un volontarisme là où les gens pourraient se reconnaître comme les acteurs de cette politique plutôt que d'en être les « victimes » passives ?

M. W. – L'expression « politique de l'altérité », qui n'est peut-être pas excellente, allait pour moi dans le sens de la démocratie. Notre pays n'a pas pensé les conditions politiques permettant aux personnes de s'affirmer sujets de leur existence, capables de se reconnaître dans une identité culturelle. À quelles conditions est-ce possible et jusqu'où ? Il me semble que c'est plutôt un horizon qu'une possibilité réelle.

Notre pays a beaucoup de difficultés à entendre un

certain nombre de groupes qui demandent à exister dans leur particularisme culturel. Voilà ce que serait d'abord pour moi l'enjeu à une politique de l'altérité.

J. D. – Le même clivage se retrouve au sein des groupes militants (homosexuels ou autres) quant à savoir s'il vaut mieux prôner le regroupement de la différence pour lutter contre le monde dominant ou s'il vaut mieux veiller à ne pas reconstituer des identités séparées, sur le modèle américain.

M. W. – La tension entre ces deux logiques peut même se retrouver au niveau individuel : l'une qui pousse plutôt vers le communautarisme et l'autre plutôt vers l'insertion individuelle...

AUTOUR DE JACQUES DERRIDA

Manifeste pour l'hospitalité
– aux Minguettes –

avec la participation de
Michel Wieviorka

sous la direction de
Mohammed Seffahi

© ÉDITIONS PAROLES D'AUBE, 1999
Le Manoir – 38, rue Jean-Sellier
F-69520 GRIGNY
ISBN 2-84384-091-0 - ISSN 1275-6881

COLLECTION PAROLES D'AUBE